



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 décembre 2024

(Convocation du 10 décembre 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs, BLAES Cédric, FRITZ Christelle, GABEL Yves, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, KUNTZ Arnaud, MULLER Anne, RITTER Laura, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. BOURGOIN Marc (procuration à Mme SCHNEIDER), M. CHAPEROT Simon (procuration à M. KUNTZ), DOLLE Valentin (procuration à Mme RUCK), Mme ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à M. BLAES).

2024/68 Tarifs de location de la salle polyvalente.

Le Conseil municipal sur proposition du Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide d'adopter à compter du 01/01/2025, les tarifs de location de la salle polyvalente et les différents points suivants :

Désignation des locaux Cuisine incluse	Associations locales	Mariages, fêtes (particuliers), associations extérieures...	Habitants de Munchhausen (remise de 20%) mariages, fêtes... (particuliers)	Réunions et autre location à la journée	Supplément chauffage
Grande salle	210 € TTC	400 € TTC	320 € TTC	120 € TTC	40 € TTC
Hall d'entrée	110 € TTC	170 € TTC	136 € TTC	50 € TTC	20 € TTC
Extension (Nouvelle salle)	140 € TTC	200 € TTC	160 € TTC	60 € TTC	20 € TTC
Location vaisselle si utilisation extérieure pour particuliers	50 € TTC				
Frais de nettoyage (facturés en cas de manquement au nettoyage)	Grande salle 150 € TTC Hall d'entrée et Extension (Nouvelle salle) 100 € TTC				

- La casse sera également facturée (tarifs en annexe).
- Pour les associations locales organisant une fête dans la salle, la sonorisation est gratuite.
- La location de la salle pour la fête de la « kirwe » est gratuite pour les associations locales (sauf chauffage). La salle polyvalente devra être nettoyée et le sol lavé par l'association organisatrice.
- La location de la salle est gratuite une fois par an pour les manifestations des associations locales (sauf chauffage). La salle polyvalente devra être nettoyée et le sol lavé par l'association organisatrice.
- Le versement d'une caution de 500 € à l'ordre de la commune de Munchhausen et une attestation d'assurance de Responsabilité Civile sont obligatoires pour les personnes extérieures et les particuliers. La caution ne sera restituée qu'après l'état des lieux de sortie et l'acquittement de la facture.
- Les associations locales sont dispensées du versement d'une caution de 500 € à l'ordre de la commune de Munchhausen. Une attestation d'assurance de Responsabilité Civile est à fournir par les associations locales.
- Dans le cadre du roulement relatif au nettoyage de la grande salle, le hall d'entrée et l'extension sont inclus dans le nettoyage de la salle polyvalente.
- Décide d'adopter le contrat de location,
- Autorise le Maire à modifier le contrat de location à tout moment dans l'intérêt de la commune,
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant aux locations de la salle polyvalente.

Délibération prise à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 18 décembre 2024
Le Maire
Sandra RUCK



[Handwritten signature of Sandra Ruck]

La Secrétaire de séance
Cindy KNAUB

[Handwritten signature of Cindy Knaub]